

Soudan

Environnement opérationnel

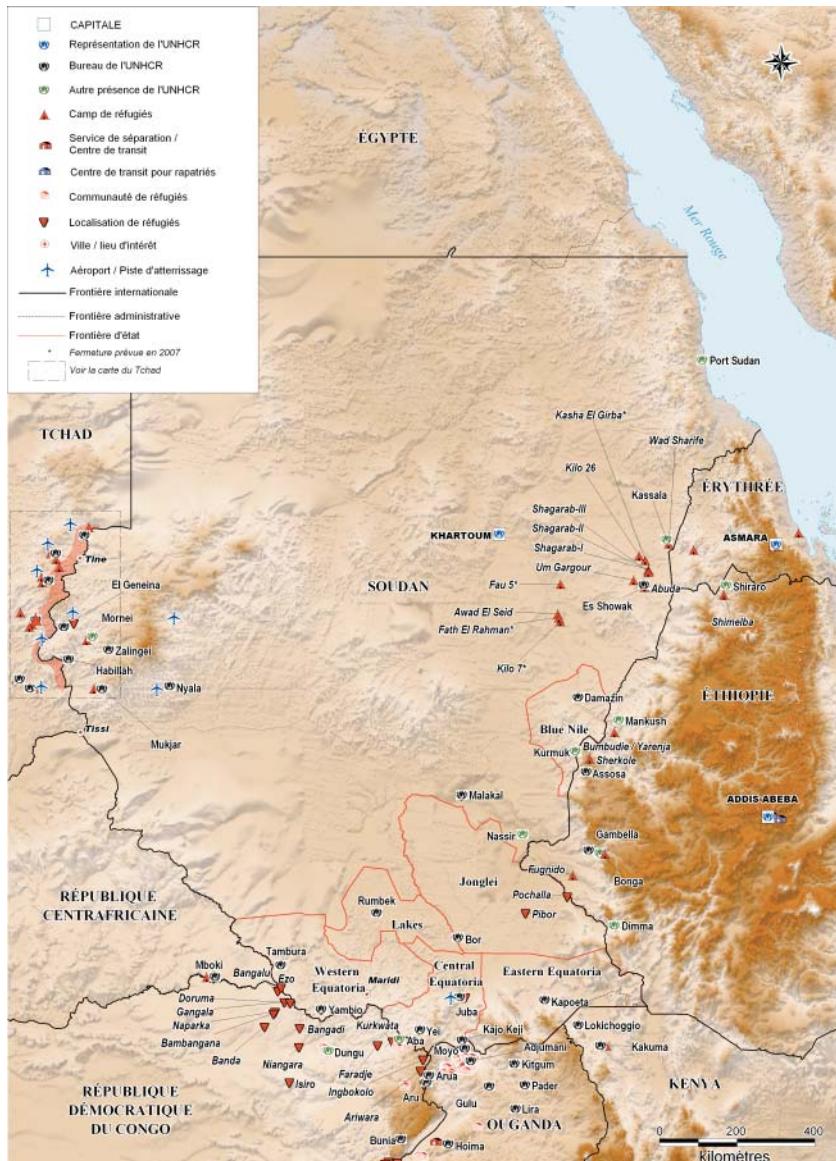
Contexte

En 2006, le Soudan a connu à la fois la paix et la guerre. Au Sud-Soudan, l'Accord de paix global conclu par le Gouvernement du Soudan et le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan en janvier 2005 a mis un terme à un conflit armé qui duraît depuis plus de deux décennies. En revanche, la violence a continué de sévir au Darfour, en dépit de la signature d'un Accord de paix relatif à cette région en mai 2006. Au Soudan oriental, région qui accueille des réfugiés érythréens et éthiopiens depuis plus de 40 ans, l'Accord de paix global a eu un effet imprévu : il a incité les groupes d'opposition à revendiquer avec plus d'énergie un partage du pouvoir et des ressources, ce qui a accru l'instabilité et l'incertitude politique. Ces scénarios déterminent la manière dont l'UNHCR répond aux besoins des différents groupes qui relèvent de sa compétence dans le pays.

Besoins

Le long conflit dont le Sud-Soudan a été victime a déplacé huit millions de personnes et détruit les routes, les structures médicales et éducatives, les réseaux de distribution de l'eau et les biens personnels des habitants. Du fait de l'anéantissement des infrastructures, le processus de retour suscitera des problèmes logistiques considérables. Comme la plupart des Soudanais de retour dans la région ont été déplacés dans leur pays ou exilés à l'étranger pendant des périodes prolongées, leur réintégration viable exigera du temps. L'UNHCR s'attachera en priorité à aider les réfugiés à rentrer chez eux et à répondre aux besoins d'une région déshéritée.

A Khartoum, les déplacés internes vivent dans des conditions difficiles, victimes de fréquentes descentes de police dans leurs sites d'installation, de transferts forcés et de violations des droits de l'homme. Les tensions ethniques, qui se sont exacerbées en 2005 après la mort de John Garang, premier Vice-Président de la République du Soudan et Président du Sud-Soudan, ont aggravé la situation. Le chômage et l'accès limité aux services essentiels continuent de poser des problèmes aux déplacés internes.



Les déplacés et les réfugiés du Darfour ont avant tout besoin de protection mais la plupart d'entre eux sont également tributaires, dans de fortes proportions, de l'assistance qui leur est prodiguée. Les effets et les causes de la violence sexuelle et sexiste, qui sévit à l'intérieur et aux environs des camps de déplacés, doivent être traités de toute urgence. L'UNHCR entend également élaborer un plan d'urgence, afin de parer à l'éventualité d'un mouvement de retour spontané des déplacés et des réfugiés actuellement au Tchad si la situation sécuritaire au Darfour s'améliore.

Le système d'asile national demeure faible. Il n'existe qu'un seul centre pour déterminer le statut des nouveaux arrivants, situé dans la province de Kassala, au Soudan oriental. Une évaluation de l'aide offerte aux réfugiés a montré qu'elle était inférieure aux normes minimales. Trente-trois pour cent seulement des ménages réfugiés disposent de latrines, cinq pour cent des femmes réfugiées reçoivent des protections périodiques et l'aide alimentaire ne parvient qu'à 70 pour cent des personnes qui en ont besoin. Le niveau d'assistance

doit impérativement atteindre les normes opérationnelles standard minimum. Il faut également mettre au point des approches novatrices pour renforcer les moyens d'existence, mobiliser la participation des réfugiés dans les secteurs qui les concernent, favoriser le développement pérenne et assurer l'accès à d'autres solutions durables.

Total des besoins : 13 676 273 dollars E.-U.

(Ce montant concerne exclusivement le programme annuel. Les besoins financiers pour les deux programmes supplémentaires, relatifs au Darfour et au Sud-Soudan, sont en cours de finalisation.)

Objectifs principaux

Le programme de l'UNHCR au Soudan porte sur trois zones opérationnelles distinctes, à savoir le Soudan oriental, le Sud-Soudan et le Darfour. Le programme supplémentaire pour le Sud-Soudan prend en charge les besoins des déplacés et des réfugiés de retour dans leurs localités, ainsi que leur réintégration, alors que le programme supplémentaire pour le Darfour est destiné à répondre aux besoins des

déplacés internes et des réfugiés tchadiens. Au Soudan oriental, le Haut Commissariat gère un programme en faveur des réfugiés érythréens et éthiopiens.

Programme annuel

Réfugiés au Soudan oriental

- Prôner les réformes institutionnelles nécessaires au perfectionnement du système d'asile national et renforcer l'accès à la protection et aux solutions durables.
- Assurer l'égalité entre les sexes, en accordant une attention particulière aux besoins de protection et d'assistance des réfugiés dans les situations à risque.
- Réorienter le programme d'assistance sur l'autosuffisance, en améliorant les moyens d'existence.
- Favoriser une coexistence harmonieuse entre les réfugiés et les communautés d'accueil, moyennant des actions de développement local durable menées en partenariat avec des organismes de développement.
- Rechercher des solutions durables, sous la forme de l'intégration sur place et d'un plan pluriannuel de réinstallation.

Chiffres prévisionnels - Darfour

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Tchad	20 000	3 400	23 000	10 000
Réfugiés rapatriés		10 000	10 000	5 000	5 000
Déplacés internes	Darfour occidental	700 000	400 000	750 000	400 000
Déplacés de retour dans leur localité	Darfour occidental	10 000	5 000	5 000	2 500
Total		740 000	418 400	783 000	417 500

Chiffres prévisionnels - Soudan oriental

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Érythrée	122 000	95 000	128 000	95 000
	Éthiopie	14 810	-	14 810	-
	Ouganda	7 900	-	7 900	-
Demandeurs d'asile	Érythrée	-	-	7 000	7 000
Total		144 710	95 000	157 710	102 000

Chiffres prévisionnels - Sud-Soudan, Nil bleu et personnes déplacées à Khartoum

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	RDC	5 000	800	3 000	1 200
Réfugiés rapatriés		30 400	30 400	102 000	87 000
Déplacés internes		3 765 000	1 976 000	3 707 000	1 956 000
Déplacés de retour		12 000	12 000	58 000	58 000
Total		3 812 400	2 019 200	3 870 000	2 102 200

Programme supplémentaire

Populations de retour au Sud-Soudan

- Offrir une protection aux personnes qui relèvent de la compétence de l'UNHCR, en particulier aux individus vulnérables et aux victimes de violences sexuelles et sexistes.
- Faciliter le rapatriement librement consenti à partir des pays d'asile et aider les réfugiés et les déplacés qui rentrent à se réintégrer dans leurs communautés d'origine, dans le cadre d'une collaboration interorganisations.
- Créer un environnement de protection afin de prévenir des déplacements ultérieurs et des retours involontaires, par l'intermédiaire des bureaux que l'UNHCR a établis dans la région, par un suivi de la protection et moyennant la mise en place de projets de réintégration axés sur les communautés.
- Accroître le respect des droits de l'homme et aider les victimes de violences à obtenir réparation.

Réfugiés, déplacés et populations de retour au Darfour

- Veiller au respect des normes de protection internationales.
- Créer un environnement de protection, afin de prévenir des déplacements ultérieurs et des retours involontaires.
- Élaborer un plan d'urgence pour parer à un éventuel afflux de réfugiés, suscité par la dégradation de la situation sécuritaire au Tchad oriental.

- Soutenir les réfugiés et les déplacés internes qui ont regagné spontanément le Darfour occidental par des projets limités, axés sur les communautés.

Stratégie et activités

Réfugiés au Soudan oriental

Pour répondre aux besoins des réfugiés, un plan pluriannuel et multiorganisations, prévoyant le développement des zones d'accueil, sera élaboré. Le programme sera réorienté, de l'assistance humanitaire au renforcement des moyens d'existence et de l'autosuffisance. Selon nos prévisions, plus de 60 pour cent de la population des camps devraient parvenir à l'autosuffisance d'ici à l'année 2009. La réhabilitation du milieu naturel et des infrastructures indispensables se poursuivra en parallèle.

L'UNHCR recensera la population réfugiée et en établira le profil, en vue de déterminer les solutions durables envisageables. Le Haut Commissariat élaborera un plan de réinstallation pluriannuel à l'intention de certains d'entre eux ; il interviendra auprès du Gouvernement, en l'appelant à louer des terres aux autres réfugiés ou à autoriser leur intégration sur place. L'UNHCR veillera également à ce que les droits des Éthiopiens et des Érythréens qui ont perdu leur

Cibles prioritaires pour 2007

Programme annuel

Réfugiés au Soudan oriental

- 100 pour cent des demandeurs d'asile ont accès à des procédures de détermination du statut de réfugié.
- 30 pour cent des affaires de violence sexuelle et sexiste signalées sont soumises à la justice.
- Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et le taux de mortalité brut sont réduits de 30 pour cent dans tous les camps, tandis que la mortalité maternelle diminue de 50 pour cent.
- Tous les réfugiés hébergés dans des camps disposent de structures médicales, d'adduction d'eau et d'assainissement.
- Au moins 300 pompes à eau et 25 postes de santé sont remis en état.
- 30 000 femmes reçoivent des protections périodiques.
- 90 pour cent des enfants réfugiés sont scolarisés dans le primaire.
- 50 000 individus entreprennent des activités génératrices de revenus.
- 500 000 arbrisseaux sont élevés en vue de planter 2500 hectares de forêt.
- 7 500 réchauds à haut rendement énergétique sont fabriqués et distribués.

Éthiopie: 20 000; Égypte: 2500; Kenya: 20 000; Ouganda: 46 200) regagnent le Soudan de leur plein gré, soit dans le cadre de mouvements organisés, soit de leur propre initiative.

- 15 000 personnes déplacées à Khartoum et dans la région du Nil bleu bénéficient d'une aide pour regagner de leur plein gré le Sud-Soudan ; 11 000 déplacés de l'éthnie des Dinka bénéficient d'une aide pour rentrer de Yei à Bor.
- 19 centres de santé et 27 écoles sont réhabilités et 280 latrines à fosse construites.
- 85 trous de sonde sont remis en état et 93 réservoirs souples à eau sont disponibles dans les haltes d'étape.
- 420 auxiliaires de santé et 200 enseignants sont formés.

Réfugiés, déplacés internes et population de retour au Darfour

- 100 missions de suivi de la protection sont entreprises.
- 100 pour cent des affaires de violence sexuelle et sexiste signalées sont suivies de mesures correctives.
- Des activités de réintégration sont entreprises à petite échelle : réhabilitation de 40 puits, construction de 50 unités de latrines, remise à neuf de 12 écoles et de 20 salles de classe, fourniture de matériaux de construction pour 5 000 abris et de bâches en plastique pour 20 000 abris.
- Construction de 10 centres de formation professionnelle pour les femmes et les jeunes et de trois foyers sociaux.

Programmes supplémentaires

Populations de retour au Sud-Soudan

- Au total, 102 000 réfugiés (République centrafricaine: 8 300; République démocratique du Congo: 5 000;

statut de réfugié en raison de l'application de la clause dite de « cessation » soient pris en compte par les autorités.

Réfugiés urbains

L'UNHCR dotera les autorités de moyens plus solides pour filtrer et enregistrer les demandeurs d'asile et les réfugiés urbains. Il préconisera des réformes législatives afin de réduire les refoulements et d'améliorer le traitement réservé aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Tout en s'efforçant d'accroître l'assistance, le Haut Commissariat mettra l'accent sur les activités de renforcement de l'autosuffisance moyennant des programmes de génération de revenus. La réalisation de ces objectifs prioritaires permettrait à l'UNHCR de revoir ses investissements dans la prestation de services juridiques et sociaux, ainsi que dans l'utilisation de la réinstallation à des fins de protection.

Rapatriés au Sud-Soudan

L'UNHCR facilitera le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais qui souhaitent rentrer en 2007. Pour l'instant, le Haut Commissariat n'entend pas promouvoir activement les rapatriements car les services élémentaires ne sont pas adéquats dans la région et la sûreté physique des rapatriés est mise en danger par la présence de mines, ainsi que de milices armées. Néanmoins, il continuera d'appuyer l'amélioration des infrastructures indispensables dans les zones vers lesquelles les réfugiés ont le plus de probabilités de se diriger, afin d'imprimer un élan au mouvement de rapatriement et d'en assurer la viabilité.

Selon les estimations de l'UNHCR, une centaine de milliers de réfugiés soudanais ont regagné spontanément le Sud-Soudan ; parallèlement, bon nombre de leurs compatriotes, encore exilés dans leurs pays d'asile, ont exprimé le désir de rentrer. L'Organisation appuiera les retours spontanés et vérifiera les départs des camps et des zones d'installation. Elle rassemblera également des informations cruciales pour l'opération en suivant la situation des rapatriés, en collectant des données sur le pays d'origine et en évaluant les conditions de vie dans les villages.

Personnes déplacées à Khartoum

Les déplacés internes qui vivent à Khartoum ou dans les environs de la capitale ont également fait part d'un vif désir de rentrer au Sud-Soudan. L'UNHCR appuiera l'opération de retour conjointement organisée par le Gouvernement du Sud-Soudan, le Gouvernement d'Unité nationale et diverses institutions des Nations Unies dans certaines zones. En tant que responsable du groupe de travail sur les déplacés internes, l'UNHCR se concentrera sur le suivi de la protection communautaire et sur le renforcement des réseaux de protection, tout en s'assurant que les déplacés disposent des informations nécessaires pour prendre une décision en connaissance de cause quant à leur retour. La protection sera améliorée par la collecte systématique de données et par des interventions coordonnées visant à défendre la cause des déplacés.

L'UNHCR mènera certaines activités de protection, consistant notamment à s'assurer du caractère volontaire des retours avant les départs, à préserver l'unité des familles pendant le processus de retour, à fournir aux déplacés internes des informations très récentes sur les conditions de vie



Sud-Soudan : des démineuses au travail dans une zone de plantation aux environs de Yei. Les bâtons blancs indiquent les passages exempts de mines où les membres de l'équipe peuvent marcher. *UNHCR / H. Caux*

dans les régions de retour, à recenser les déplacés qui ont regagné leur région d'origine et à suivre leur situation. L'UNHCR favorisera la réintégration des déplacés de retour en dispensant une aide ciblée et en forgeant des partenariats avec d'autres acteurs participant au relèvement.

Le Haut Commissariat contribuera également au rapatriement librement consenti et organisé de 1200 réfugiés résidant à Khartoum, à Juba et dans d'autres localités situées au Sud-Soudan.

Réfugiés, déplacés internes et populations de retour au Darfour

L'UNHCR continuera à offrir une protection internationale et une assistance matérielle aux réfugiés tchadiens en 2007. Les nouveaux arrivants seront transférés, s'ils le souhaitent, dans un camp éloigné de la frontière.

En ce qui concerne les déplacés internes, l'UNHCR continuera de diriger et de présider les groupes de travail sur la protection, en collaboration avec d'autres organismes onusiens. Il coopérera avec l'OCHA pour coordonner les activités de gestion des camps de déplacés internes au Darfour occidental.

La lutte contre la violence sexuelle et sexiste figurera parmi les questions de protection prioritaires. L'UNHCR utilisera le plus possible les maisons communautaires de femmes, non seulement pour répondre aux besoins spécifiques des victimes mais aussi pour renforcer leur autonomie. Les enfants et les personnes âgées qui ont besoin d'une attention particulière bénéficieront d'une assistance ; parallèlement, les programmes de formation et d'alphabétisation destinés aux jeunes se poursuivront.

Des missions de suivi de la protection seront entreprises dans les villages accessibles. L'UNHCR organisera des entretiens avec les déplacés internes afin de cerner leurs

besoins et élaborera des stratégies pour leur venir en aide. Au vu de la situation sécuritaire qui règne au Darfour, les activités de suivi à la frontière seront menées en étroite consultation avec la délégation de l'UNHCR au Tchad, de manière à détecter rapidement les mouvements de population. Moyennant la réhabilitation de points d'eau, de centres de santé et d'écoles, le Haut Commissariat sera en mesure de dispenser des services essentiels aux déplacés internes, aux réfugiés et à la population autochtone.

Contraintes

Le plus grand problème, concernant l'opération au Soudan, est la sécurité des travailleurs humanitaires, des réfugiés, des déplacés internes et de la population locale. En 2007, l'UNHCR aura comme précédemment des difficultés à mobiliser des ressources adéquates pour appuyer les programmes existants en faveur des réfugiés, les mouvements de rapatriement et les stratégies de réintégration. En conséquence, il lui faudra adapter ses priorités opérationnelles aux réalités financières. Les tensions ethniques, les conflits armés et la militarisation de nombreuses régions du pays pourraient limiter l'accès aux personnes relevant de sa compétence. Parmi les autres contraintes qui entravent l'opération au Soudan, citons la vétusté des équipements et des infrastructures, ainsi que le manque de partenaires.

Organisation et mise en oeuvre

Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux					22
	Siège	Khartoum et Soudan oriental	Sud-Soudan	Darfour	
Effectif total	7	126	187	103	
Fonctionnaires internationaux	2	19	39	30	
Collaborateurs nationaux	5	89	112	67	
VNU		14	30	5	
JEA		2		1	
Agents déployés		2	6		

En 2006, les besoins opérationnels pour le programme au Soudan ont fait l'objet d'un examen minutieux. En conséquence, le plan de rapatriement régional en faveur des réfugiés soudanais a été revu et des couloirs de retour prioritaires ont été définis au Sud-Soudan. A la même occasion, l'UNHCR a examiné la dotation en personnel dans l'ensemble du pays et évalué la nécessité de maintenir des effectifs dans certaines localités, compte tenu des conditions de sécurité. A l'issue de cette étude, le Haut Commissaire a revalorisé le poste de représentant à Khartoum et réintégré l'opération au Soudan dans le Bureau pour l'Afrique, afin de mieux relever les défis inhérents à cette opération.

Coordination

L'exécution des activités destinées aux réfugiés, aux déplacés internes et aux populations de retour sera coordonnée avec le Gouvernement d'Unité nationale, les agences des Nations Unies et les ONG nationales et internationales. En ce qui concerne le programme en faveur des réfugiés au Soudan oriental, l'UNHCR travaillera en étroite liaison avec le Commissariat aux réfugiés. Pour venir en aide aux déplacés internes et aux réfugiés qui regagnent le Sud-Soudan, l'UNHCR collaborera avec les bureaux de la Commission d'aide humanitaire et avec la Commission de secours au Sud-Soudan. L'UNHCR continuera d'opérer à l'intérieur du cadre de collaboration humanitaire défini dans le Plan de travail des Nations Unies et participera aux efforts interorganisations visant à élaborer des politiques, des directives et des normes globales pour réglementer le retour et la réintégration des réfugiés et des déplacés internes.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commissariat aux réfugiés, Commission soudanaise pour les secours et la réhabilitation, Gouvernement local de l'État d'El-Gedaref, ministère de la Coopération internationale, ministère de l'Intérieur, Office national des forêts, Départements de la santé, de l'eau, de l'agriculture et de l'éducation de différents États (Sinnar, El-Gezira, Kassala).

ONG : Action Africa Help International, African Development and Emergency Organization, Agence de développement et de secours adventiste (Sud-Soudan), Al-Manaar, American Refugee Committee, Association of Christian Resource Organization for South Sudan, Church Ecumenical Action in Sudan, Comité international de secours, CONCERN, Conseil danois pour les réfugiés, Danish De-mining Group, Global Health Foundation, GOAL Ireland, Help Age International, Human Appeal International, International Medical Corps, International Relief and Development, INTERSOS, Islamic Relief Worldwide, Japan International Volunteer Center, Service jésuite des réfugiés, Mercy Corps, Norwegian Peoples Aid, ROOF, Samaritan's Purse, Save the Children (Espagne, E.-U., R.-U., Suède), Sudan Health Association, Sudan Open Learning Organization, Tear Fund, Terre des Hommes, Triangle, Vision mondiale (international).

Autres : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, OIM, ONU-HABITAT, Union mondiale pour la nature.

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Commission des Affaires humanitaires

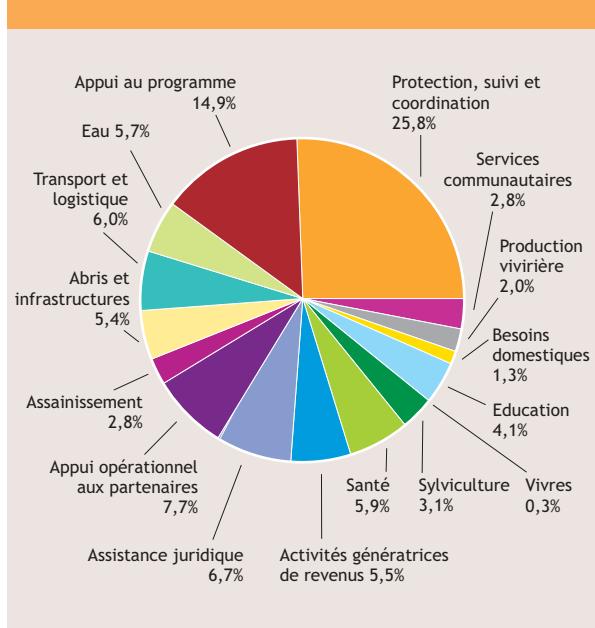
ONG : Amel Centre for Treatment and Rehabilitation, Comitato di Coordinamento delle Organizzazioni per il Servizio Volontario, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés, Medair, International Medical Corps, Services de secours catholique (E.-U.).

Autres : Centre logistique commun des Nations Unies, CICR, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, FAO, FNUAP, Mission des Nations Unies au Soudan, OCHA, OMS, PAM, PNUD, Service de la lutte antimines, UA, UNICEF, VNU.

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	3 317 160	3 569 268
Abris et infrastructures	693 562	400 000
Activités génératrices de revenus	702 635	770 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	994 299	822 732
Assainissement	364 122	300 000
Assistance juridique	857 186	840 000
Besoins domestiques	163 592	253 600
Bétail	0	150 000
Eau	738 962	550 000
Education	530 938	690 000
Production vivrière	254 361	500 000
Santé	764 770	990 000
Services communautaires	354 321	450 000
Sylviculture	398 802	600 000
Transport et logistique	769 970	415 000
Vivres	39 960	22 150
Total des opérations	10 944 642	11 322 750
Appui au programme	1 916 308	2 353 523
Total	12 860 950	13 676 273

Budget-programme annuel par secteur en 2006



Budget-programme annuel par secteur en 2007

